

**Année 2011/2012.**

Pour les Avéens, l'application du quotient familial aux tarifs de l'école de Musique est possible. Se renseigner en Mairie. Pour les extérieurs, c'est le tarif E qui s'applique.

Nom:	Prénom:	<b>Coordonnées du père ou de la mère.</b>
Adresse (#):		
Code postal:	Ville:	(#) <u>Adresse de facturation.</u> Si vous souhaitez indiquer une autre adresse pour la facturation, merci de le préciser clairement au dos de ce document et en cochant la case ci-après.
Téléphone (1):	Téléphone (2):	
Adresse mail (#):	<input type="checkbox"/>	

(#) Cette adresse électronique servira à partir de la rentrée prochaine à toutes les correspondances (annonces, appréciations trimestrielles, dates, concerts, planning, informations professeurs, absences...), merci de l'indiquer lisiblement.

Nom de l'élève:	Prénom:	<b>Coordonnées de l'élève.</b>
Age:	Établissement scolaire fréquenté à la rentrée:	
Classe:	téléphone (si différent):	
Adresse (si différente):		
Vous inscrivez-vous en tant qu'adulte? OUI NON (entourer la bonne réponse)		

<b>Cours souhaités à la rentrée.</b>	
(1) Pratiques collectives (orchestre, danse, ensemble...)	OUI NON
(2) Formation musicale (solfège)	OUI NON
Éveil à la musique (classes maternelles)	OUI NON
(3) Instrument (indiquez le nom de l'instrument choisi)	.....
(1) Ensemble vocal:	OUI NON

(1) Les pratiques collectives sont gratuites aux élèves déjà inscrits.  
 (2) Le cours de formation musical est obligatoire pour certaines disciplines. (consultez le règlement)  
 (3) La pratique de deux instruments est soumise à condition. (se renseigner avant)

**Date et signature du responsable légal** (qui reconnaît avoir pris connaissance du règlement des études et en acceptant le contenu ainsi que des tarifs)